

ST34. Géographie et sociologie électorales : duel ou duo ?

Michel Bussi
Université de Rouen
UMR IDEES 6266 CNRS
michelbussi@yahoo.fr

La nouvelle carte électorale... Vingt-cinq ans après

Les années 80 peuvent être considérées comme des années charnières pour les analyses électorales, pour les sciences politiques mais surtout pour la géographie électorale. Les raisons sont multiples et ont pu être analysées. A partir de 1981, la carte électorale française semble enfin bouger (arrivée de la gauche au pouvoir, émergence du Front national) ; à une autre échelle, à partir de 1989, la démocratie électorale s'ouvre sur de nouveaux horizons (Europe de l'est, Afrique, Amérique latine). Les années 80 sont également marquées par de fortes évolutions méthodologiques, dont l'émergence de la cartographie automatique. Cette convergence de facteurs se traduit par un fort renouvellement des travaux de géographie électorale, dont l'ouvrage de Bon et Cheylan, « la France qui vote » ou les trois volumes des « géopolitiques des régions françaises » dirigées par Y.Lacoste. En parallèle, les sciences politiques sont elles aussi confrontées à une évolution des proximités partisanes et à une relative remise en cause des variables lourdes électorales (dont la religion), au point que certains parlent de réalignement électoral lors de cette période.

Si certains facteurs peuvent laisser penser à un rapprochement des deux disciplines (comme le préconise à l'époque le « rapport Guillorel »), le renouveau de la géographie électorale se traduit également par des débats scientifiques vifs, dont le compte-rendu de l'ouvrage « la France qui vote », dans Politix, par Michel Hastings, « les démiurges de l'introspection cartographique », apparaît emblématique.

L'objectif de cette communication sera d'interroger en quoi, vingt-cinq ans après, les paradigmes de la science électoraliste ont fait bouger les lignes des deux disciplines. L'hypothèse posée sera de montrer que malgré un dialogue ouvert et des collaborations réelles, le statut de la carte électorale est loin d'être soldé pour la sociologie électorale, le recours à des méthodes de plus en plus raffinées, intégrant la dimension multiscalaire, ne modifiant pas fondamentalement la donne. La carte électorale demeurerait, selon les usages, un outil d'analyse à chaud des scrutins, une matrice permettant de dégager des typologies d'où l'on peut isoler des bases de sondages ou d'analyses contextuelles, ou à l'inverse le marqueur de la permanence autorisant des explications relevant du déterminisme.

Nous mobiliserons dans cette communication de multiples exemples d'usages de la carte électorale au cours des 25 dernières années, pour montrer comment les systèmes explicatifs ont pu, ou non, évoluer... Ou pour le dire autrement, quelles solutions les électoralistes ont-ils adoptées pour résoudre le glissement « de l'électeur vers l'électorat » inhérent à la carte.

1. Le renouveau de la géographie électorale depuis les années 80

En France, le renouveau de la géographie politique et électorale viendra dans un premier temps d'auteurs ayant travaillé dans les pays anglo-saxons (Gottman, Sanguin...). Par la suite,

Congrès AFSP Strasbourg 2011

dans les années 1980, on publie en France, en moins d'une dizaine d'années, plus d'ouvrages sur la géographie électorale que depuis 1913... Ce renouveau se marque par des numéros spéciaux de revues consacrés au lien entre vote et géographie (*Politix, Géographie sociale, Espace-temps, Espace, populations, sociétés...*)¹ ou quelques ouvrages de références. Les “géopolitiques des régions françaises”, dirigées par Yves Lacoste en 1986², sont avant tout une monumentale collaboration de géographes sur les questions électorales locales. La “France qui vote” (Bon et Cheylan, 1988) reste à ce jour la seule tentative par les géographes français d'Atlas électoral national³... On peut ajouter l'Atlas électoral européen publié en 1984 par Jean Vanlaer⁴. Cette mobilisation franco-européenne est d'ailleurs contemporaine de la conférence d'*Electoral Geography* de Los Angeles (Avril 1988), dont les communications seront rassemblées par Taylor et Johnston dans l'ouvrage international “developments in electoral geography”. Néanmoins, à ce brutal regain d'intérêt, parfois perçu du point de vue des autres disciplines comme une reconquête, va succéder une période beaucoup plus calme, où le vote sera de moins en moins étudié comme enjeu spécifique, mais au contraire reconnu comme une part indispensable de toute analyse politique ou culturelle. On peut toutefois estimer qu'un nouveau champ tend à s'affirmer dans le milieu des années 1990, même si le recul manque encore : les analyses électorales internationales. Par exemple, la revue de géopolitique “*Hérodote*”, longtemps réticente et spécialisée dans l'analyse des conflits, ouvre désormais une place assez importante aux analyses strictement électorales (Albanie, Israël, Corée du Sud...)⁵.

Ce double renouveau, français et international, se traduit inversement par un retour à l'utilisation de méthodologies géographiques par les politistes. En 1992, dans leur manuel sur les comportements politiques, Mayer et Perrineau affirment : “ après un période d'hégémonie de l'approche psychosociale, l'analyse électorale est en train de redécouvrir les vertus de l'approche écologique ”⁶. Depuis les années 1990, les chroniques électorales que publie le CEVIPOF après chaque scrutin ont le plus souvent recours à une cartographie, même si la part consacrée à la géographie dans les ouvrages publiés par les sciences politiques reste faible, en particulier ceux consacrés au vote et à la démocratie. Ainsi, en 2007, *l'atlas électoral : présidentielles 2007*⁷ apparaît relativement trompeur, puisqu'il comporte beaucoup moins de cartes que d'analyses politiques de sondages.

Depuis les années 80, La géographie électorale francophone a cependant été marquée par des avancées réelles, dont il serait trop long de discuter ici en détail : des ouvrages, tels que l'atlas des français de Frédéric Salmon⁸, l'ouvrage *une autre France* de Hervé Lebras⁹ ; des

¹ GEOGRAPHIE SOCIALE (1987), “ L'Ouest politique 75 ans après Siegfried ”, n°6, 312p ; GEOGRAPHIE SOCIALE (1988), “ Elections et Géographie ”, n°7, 406p ; ESPACES TEMPS, (1990), “ Pouvoir, l'esprit des lieux ”, n°43/44, 135p ; ETUDES-NORMANDES, (1987), Géopolitique de la Normandie, n°4, 104p ; POLITIX (1989), “ Domaines d'élection ”, n°5, 102p ; VAN LAER J., (1987), ESPACES POPULATION SOCIETES (1987), “ Populations et élections ”, n°3.

² LACOSTE Y., dir., (1995), *Dictionnaire de géopolitique*, Flammarion, 1699 p.

³ BON F, CHEYLAN J.P., (1988), *La France qui vote*, Paris, Hachette, coll Pluriel, 464p.

⁴ VANLAER J., (1984), *200 millions de voix. Une géographie des familles politiques européennes*, Bruxelles, Société Royale Belge de Géographie, 112 p + cartes.

⁵ PIHET C., (1998), “ Elections et partis en Albanie : une lecture géographique ”, in *Herodote*, n°90, p 46-61 ; ENRIQUEZ L., (1998), “ Le clivage Jérusalem-Tel Aviv, l'exemple de deux représentations nationales divergentes ”, in *Herodote*, n°90, p 128-147 ; DAE-HEE L., (2000), “ une géopolitique interne : régionalisme et vote en Corée du Sud ”, *Hérodote*, p 181-187.

⁶ MAYER N, PERRINEAU P., (1992), *Les comportements politiques*, 160 p.

⁷ PERRINEAU et collectif (2007)., *Atlas électoral : Présidentielle 2007*, Presses de Science po

⁸ SALMON F., (2001), *Atlas électoral de la France*, Le Seuil

⁹ LE BRAS H. , (2002) – *Une autre France*. – Paris, Odile Jacob

Congrès AFSP Strasbourg 2011

interventions de géographes dans les médias, notamment après les années 2000 (Levy, Lebras, Bussi, Fourquet) ; la création de la revue *l'espace politique*, qui a consacré plusieurs numéros thématiques, et plusieurs articles dans des variés, aux questions électorales ; enfin, alors qu'aucune thèse de géographie électorale n'avait été soutenue jusque dans les années 80, plusieurs l'ont été depuis (F.Giraut, C.Colange, J.Rivière ; G.Van Hamme etc...).

Les raisons de ces “ retrouvailles ” sont multiples. Il est possible d'en détailler trois. Tout d'abord, cette évolution est d'ordre méthodologique. Si l'apparition des sondages d'opinion dans les années 1940 a profondément modifié la sociologie, les progrès en terme de systèmes d'informations géographiques et de cartographie automatique à partir des années 1980 ont modifié le rapport aux statistiques électorales : fastidieuse et réservée aux graphistes, la carte électorale est désormais accessible à tous, y compris à des niveaux très fins. A l'échelle des communes à partir de 2000, à l'échelle des bureaux de vote aujourd'hui (programme ANR Cartelec). De même, la demande médiatique pour l'image étant croissante, il est désormais autorisé d'afficher des cartes “ en temps réel ” le soir des élections, et des analyses cartographiques précises dans la presse dès le lendemain.

Ensuite, cette évolution est d'ordre politique. Le renouveau de la géographie électorale française des années 1980 semble directement lié à la victoire de la gauche de 1981 : la carte électorale, longtemps statique, bougeait enfin ! De même, le prolongement des études électorales après 1990 est assez intimement lié à la question des partis protestataires, en particulier l'étude du Front national, dont l'implantation électorale apparaît très géographique. Certains géographes se tournent aujourd'hui vers l'étude des partis nouveaux : écologistes, chasseurs... C'est l'explication majeure avancée par J.Levy. Selon lui, “ les géographes se sont trouvés bien placés pour proposer des issues à une situation de blocage théorique dans laquelle se trouvait le “ géographie électorale ”¹⁰. En effet, il développe l'idée que l'explication factorielle et nationale du vote, en place depuis plusieurs décennies, a explosé devant “ l'individuation accrue des choix politiques ”. Il constate alors que “ ce qui est passionnant pour le géographe, c'est que ces transformations ne font pas disparaître l'espace, mais en font émerger de nouveaux ”.

Au niveau international, le passage à la démocratie de nombreux ensembles géopolitiques mondiaux, depuis une vingtaine d'années, fait nécessairement de l'analyse des élections un champ de recherche nouveau et incontournable : Amérique du Sud et centrale, Asie, Afrique, Europe de l'est. Les élections non concurrentielles intéressaient davantage des ethnologues que les politistes. Désormais, à travers l'étude des scrutins nationaux dans les démocraties neuves, les chercheurs recherchent non seulement un indicateur du rapport de force politique, mais aussi un miroir précis des différenciations socio-culturelles internes à un pays et de leur évolution. De telles études comparatives étaient impossibles il y a encore quelques décennies¹¹. Depuis quelques années, un grand nombre de revues politiques consacrent une

¹⁰ LEVY J., (1999), *L'espace et le politique enfin réconciliés ?* in *Géographie et liberté*, mélanges en hommage à Paul Claval, dir J.R.Pitte et A.L.Sanguin, l'Harmattan, p 489-500.

¹¹ Ainsi, en 1967, dans l'ouvrage *Party systems and voter alignments : Cross-National perspectives*, the Free press, London, dirigé par S.Lipset et S.Rokkan, les politistes internationaux les plus connus (S. Lipset, S. Rokkan, R.Alford, M.Dogan, J.Linz...) se sont associés pour tenter une analyse comparative mondiale des comportements électoraux. Mais l'approche comparative n'est réelle qu'entre les démocraties occidentales (France, Italie, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Nouvelle-Zélande, Japon, Norvège...). Si l'étude du vote au sein d'autres états est présentée (Afrique du Sud, Afrique occidentale, Brésil), les méthodes d'investigations n'ont rien à voir avec celles utilisées dans l'analyse des états occidentaux : absence de cartographie, d'enquêtes, de modélisation. La démarche comparative est ici clairement limitée par l'absence d'informations électorales statistiques au sein de certains Etats.

Congrès AFSP Strasbourg 2011

part importante au vote : *politiques africaines (Khartala), Problèmes d'Amérique Latine, Afrique Contemporaine, Monde Arabe, Revue Française de Science Politique, Revue Internationale de Politique Comparée, Revue Internationale de Sciences Sociales, Pouvoirs, Hérodote...* Si dans ces revues, la production des géographes reste limitée, la place de la géographie tend elle à croître. En l'absence de sondages nationaux fiables (et souvent peu pertinents dans les Etats où les clivages régionaux dominant), les chercheurs sont tentés d'exploiter l'importante source d'information géographique que constituent les résultats électoraux. La maturité politique de ces nouvelles démocraties entraînera une possibilité facilitée d'accéder aux résultats électoraux et aux fonds cartographiques à un niveau fin (intra-urbain en particulier), et de les croiser avec les résultats de recensement, à l'instar d'opération de cartographie pionnières au Mali¹² (Vigneron, Lima, Bussi, 2009).

D'un point de vue épistémologique, la mondialisation et la standardisation des comportements et des cultures, la moindre importance des notions de distance physique dans un contexte de mobilité accrue, ont obligé les géographes à modifier leurs paradigmes, et à désormais moins s'intéresser aux localisations, qu'aux représentations et aux identités, dont l'opinion politique fait explicitement partie. De plus, dans ce contexte de mobilité et d'importance croissante des réseaux, l'espace politique demeure le dernier champ strictement zonal dans lequel s'exprime une population sédentarisée : cela fait de belles cartes et cela cadre assez bien avec une démarche géographique classique...

Paradoxalement, alors que les géographes voient leur vision discrète de l'espace bousculée par les mobilités, les politistes voient au contraire le paradigme dominant de l'individualisation du vote remis en cause par le territoire. L'approche sociologique de l'explication du vote par enquêtes individuelles, largement diffusée depuis les Etats-Unis, correspondait implicitement à une conception de la démocratie très occidentale basée sur la primauté de l'individu : le passage à la démocratie dans toute société était considéré comme celui d'un vote communautaire à un vote d'opinion personnel... Aujourd'hui, deux observations remettent largement en cause cette interprétation linéaire. Dans les démocraties nouvelles, les électeurs (et de plus en plus les chercheurs), revendiquent l'idée d'électeurs "rationnels collectifs", la démocratie pouvant fort bien s'accommoder, et ceci durablement, d'un vote communautaire, le plus souvent territorial. L'influence des analyses de C.Jaffrelot sur l'Inde et des chercheurs bordelais du CEAN est à ce niveau considérable. Dans les démocraties occidentales, beaucoup s'accordent à dire que les fractures ne sont désormais plus seulement sociales, mais spatiales. Le citoyen n'est plus seulement un électeur rationnel libéré de toute pression collective, il est avant tout un habitant rationnel, qui choisit délibérément son voisinage en fonction de ses convictions intimes avouées ou inavouées, mais en tous les cas politiques.

2. La place de la géographie au sein des autres sciences électorales

Les spécialistes de l'explication du vote opposent le plus souvent les approches par comparaison cartographique et les approches par sondage. Ainsi, le terme d'approche "écologique" est souvent utilisé pour qualifier l'approche collective ou géographique. Emprunté aux sciences naturelles, il désigne à l'origine l'étude du milieu où vivent les êtres vivants. Par extension, il devint l'étude de l'environnement territorial sur les comportements sociaux, puis, plus largement "l'étude des comportements à partir des informations données

¹² Vigneron D, Lima S, Bussi M., (2009), L'État-nation africain à l'épreuve de la démocratie, entre présidentialisation et décentralisation : l'exemple du Mali ; l'espace politique, n°1-2009

Congrès AFSP Strasbourg 2011

dans le cadre d'unités territoriales appelées parfois collectifs ” (Rhein, 1994)¹³. Les principaux manuels de sociologie électorale opposent ainsi les modèles “écologiques” aux modèles “psychologiques”¹⁴. Ces mêmes manuels répètent inlassablement qu’à l’origine, (Siegfried), l’explication du vote était collective, puis qu’à partir des années 1960 débuta une hégémonie de l’explication psychosociale, pour redécouvrir dans les années 1980 les vertus de l’approche écologique. Cette mise en ordre de l’explication du vote, écologie-cartographie-géographie d’une part, enquêtes individuelles-sociologie-psychologie d’autre part peut cependant apparaître relativement dépassée.

La classification de Taylor et Johnston (1979)¹⁵, largement admise outre-manche semble plus complexe¹⁶. Elle distingue the “*Geography of voting*” : description et explication de votes régionaux selon la méthode monographique ; the “*Geography of representation*” : effets des découpages, mode de scrutins et lois électorales ; the “*geographical influences in elections*” : effets de l’espace sur les comportements électoraux, tels que la diffusion, l’entraînement. Néanmoins, on peut considérer qu’un certain flou subsiste entre la “*Geography of voting*” et les “*geographical influences in elections*” : où placer la géographie électorale comportementale (Cox, 1969)¹⁷. Taylor et Johnston la positionnent (avec raison) au sein des influences géographiques. Mais en France, il est à l’inverse relativement courant d’assimiler l’étude des “influences géographiques” à une démarche quantitative et modélisatrice, alors que l’approche comportementale, basée le plus souvent sur des études de cas, se dissocie peu d’une “géographie du vote” monographique. Il me semble plus commode alors pour classer les études électorales en France de distinguer quatre approches (tableau 1)¹⁸.

Le clivage entre ces quatre approches est plus profond qu’une simple question de méthode. Pour noircir le trait, on pourrait avancer que ces quatre approches sont aussi peu réconciliables que la géographie elle-même. En effet, elles se différencient explicitement par le type d’influence qu’elles accordent à l’espace dans l’explication du vote. L’approche monographique considère l’espace simplement comme le creuset dans lequel se mélangent histoire, sociologie et politique, pour former des “cultures politiques”. L’approche politique considère l’espace comme le périmètre au sein duquel s’exerce un pouvoir, principalement descendant, et dans lequel s’affrontent différents acteurs. L’approche comportementale considère au contraire l’espace comme la liberté plus ou moins importante de l’individu vis-à-vis de son environnement et de sa classe sociale : son “capital spatial”, et renvoie alors à la notion d’intégration, ou de formation socio-spatiale. L’approche quantitative considère l’espace comme une dimension ayant ses propres lois (diffusion notamment), auxquelles les

¹³ RHEIN C., (1994), “La ségrégation et ses mesures” in *La ségrégation dans la ville*, Brun J., Rhein C., dir, p. 121-161.

¹⁴ LEWIS-BECK M., (2001), “Modèles d’explication du vote” in *Dictionnaire du vote*, dir P.Perrineau et D.Reynié, p 638-646.

¹⁵ TAYLOR P.J., JOHNSTON R.J (1979), *Geography of elections*, Harmondsworth, Penguin Books, Series “Geography and Environmental Studies”, 528 p.

¹⁶ Cette distinction est également largement détaillée dans GUILLOREL H, (1984), “*La Géographie électorale des géographes*”, rapport présenté à l’occasion du 2ème Congrès national de l’AFSP, Grenoble, 25-28 janvier, 35 p.

¹⁷ COX K.R (1969), “The voting decision in a spatial context”, *Progress in Geography*, n°1.

¹⁸ On peut noter que J.Agnew propose en 1990 une autre classification pour la géographie électorale. Il distingue quatre objectifs : “Geography of electoral behaviour, Geography of interpersonal information flow, Geography of electoral systems, Geography of political parties”. Si cette classification, moins basée sur les méthodes, apparaît adaptée à la production anglo-américaine, elle ne me semblerait guère discriminante vis-à-vis de la production française. (AGNEW J.E., (1990), “From political methodology to geographical theory? A critical review of electoral geography”, 1960-87, in TAYLOR P.J., JOHNSTON R.J., (1990), “Developments in electoral geography”, Routledge, London).

Congrès AFSP Strasbourg 2011

individus ne résistent que résiduellement. Ces quatre dimensions ne participent pas à la lisibilité externe de la géographie. On peut pourtant estimer que l'influence de l'espace sur le vote comporte ces quatre dimensions : la distance physique vis-à-vis de pôles émetteurs d'opinion, les capitaux spatiaux individuels qui déterminent le degré d'influence de cette diffusion sur les individus, les espaces politiques dans lesquels la somme de ces comportements électoraux individuels prennent leur sens, les espaces civils dans lesquels la somme de ces comportements sociaux individuels s'inscrivent.

Tableau 1: quatre approches en géographie électorale

Approche	Objet scientifique	Méthode
Approche monographique	ensemble du processus électoral	· cartes zonales· connaissance systémique de l'espace institutionnel
Approche politique	· mode de scrutin· campagne électorale· conflits/rapports de force· partis· élus	· comptes-rendus de la presse et des médias· analyse du discours politique· observation politique " de l'intérieur " (par entretien, engagement ou infiltration)
Approche comportementale	· intégration sociale et citoyenneté· résultats électoraux· candidats	· enquêtes contextuelles· études longitudinales
Approche quantitative	· organisation du vote (inscrits, découpages)· prévision électorale · résultats électoraux	· systèmes d'informations géographiques· modélisation spatiale

La répartition des rôles

Quelle place au sein des modèles globaux de l'explication électorale les géographes peuvent-ils revendiquer ? Dans leur ouvrage fondateur, Taylor et Johnston (1979¹⁹) avancent prudemment : “ we makes no claims for any distinctive discipline of electoral geography and have no imperial ambitions ; our aim is to illustrate the richness of inter-disciplinary study of voting, from a geographical bias ”. La géographie serait donc partout, mais nulle part toute seule. J.Levy²⁰ va plus loin. S'il reconnaît que l'espace peut être une nouvelle variable explicative du comportement électoral, que d'ailleurs les politistes sont en train de redécouvrir, il milite pour que l'approche géographique ne soit pas limitée à un nouvel axe de l'analyse multifactorielle du comportement électoral. L'espace fournit selon lui une “ traversée du politique ” : “ l'espace peut nous éclairer s'il constitue une véritable grille de lecture, une manière de comprendre comment la société toute entière, avec toutes ses dimensions et ses logiques, engendre son politique. C'est le caractère sociétal de la spatialité qu'il va falloir mobiliser - et non la seule projection spatiale de phénomènes non spatiaux ”.

Si l'on peut adhérer à l'idée de ne pas cantonner la géographie à un simple “ axe factoriel ”, et que les stratégies des acteurs, qu'ils soient élus ou électeurs, possèdent une dimension spatiale incontournable, cette revendication géographique comporte un risque certain. L'idée que l'ensemble des phénomènes politiques possèdent une dimension spatiale est largement acceptée par les politistes, mais en étant alors reconnu comme théoriquement “ partout ”, l'espace risquera d'autant plus d'être scientifiquement “ nulle part ”.

¹⁹ Op. cit.

²⁰ LEVY J., (1994), *L'espace légitime. Sur la dimension spatiale de la fonction politique*, Presses de la Fondation Nationale de Science Politique, 442 p.

Congrès AFSP Strasbourg 2011

La notion de “ territorialité ” est largement reprise par les politistes, notamment ceux qui travaillent sur les ensembles culturels où le vote communautaire est réputé prégnant. Mais plus qu’une reconnaissance d’une spécificité de l’analyse spatiale, l’espace devient le recours ultime auquel on associe ce qu’on n’explique pas autrement. Pour le dire d’une autre façon, on retourne à l’espace comme on utilisait les cartes avant les sondages d’opinion : par défaut. Au terme peu flatteur “ d’espace-corbaille ”, les politistes préfèrent celui de “ creuset ”. L’espace devient alors le creuset dans lequel les opinions se mélangent, jusqu’à composer une “ culture ” politique, qui n’a jamais exactement “ la même saveur ” qu’ailleurs. L’espace n’est plus qu’une marmite, mais ne participe guère à la recette. La conclusion de C.Dargent²¹, qui en dépit de l’utilisation des enquêtes contextuelles les plus sophistiquées qui soient (celles de l’OIP), butte sur le mystère de la permanence des comportements électoraux régionaux, est symptomatique : “ en fait c’est autant de sociologies historiques du politique qu’il y a de régions françaises qu’il faut construire si l’on veut pouvoir mieux tenir compte des spécificités territoriales ”. Voici définie l’approche territoriale du vote : “ une sociologie historique du politique ”, c’est-à-dire finalement l’ensemble des sciences électorales moins la géographie ! B.Dolez et A.Laurent²², écrivent eux aussi en conclusion de leur analyse nationale, “ l’histoire sociale et l’analyse contextuelle demeurent irremplaçables pour comprendre pourquoi l’espace reste toujours différencié ”. Les géographes eux-mêmes cèdent volontiers à cette dérive de l’explication par le particularisme²³. J.Levy²⁴ évoque ainsi le recours à des “ tonalités ” de quartiers à Paris pour rendre compte de comportements électoraux incompréhensibles à travers l’explication socio-économique classique. En dernier recours, Siegfried évoquait “ l’âme des peuples ”, “ l’esprit des lieux ” ou le “ mystère ethnique ”. On avance aujourd’hui avec plus de prudence le terme de “ culture politique ”²⁵, mais le principe fondamental semble le même. L’exemple le plus frappant de ce détournement, poussé à l’extrême dans l’explication culturaliste, apparaît dans la conclusion du pourtant monumental *Atlas électoral de la France* (Salmon, 2001) : « aujourd’hui, malgré l’intense uniformisation du comportement électoral des français, qui voyage dans le France profonde apprend vite à distinguer la caractère méditerranéen, spontané jusqu’à la versatilité et clanique jusqu’à l’oubli du politique, du caractère prudent jusqu’à la méfiance de régions plus septentrionales, ou encore le caractère calculateur jusqu’à l’extrême du normand comparé à l’attitude plus extravertie du breton (...) comme Siegfried, nous pourrions nous attarder sur la Normandie pour distinguer l’habitant des côtes, aux origines vikings prononcées, tourné vers les activités de la mer, ouvert aux nouveautés et aux gens venant de l’extérieur, au Normand de l’intérieur, qui relève du caractère dominant énoncé plus haut ».

Il ne faut pas interpréter ce propos comme une négation de la pertinence de toute étude contextuelle, mais comme un souci de souligner que l’intérêt de la géographie en tant que science est ailleurs. La géographie électorale ne saurait être réduite au “ génie du lieu ” qui mène “ un combat souterrain contre les grandes tendances ” (Perrineau, 2001²⁶). Même

²¹ DARGENT C, (1999), « La notion de culture politique régionale est-elle pertinente aujourd’hui ? », in *Le vote incertain, les élections régionales de 1998*, dir P.Perrineau et D.Reynié, p 41-69.

²² DOLEZ B., LAURENT A., (1997), “ Trente ans d’élections présidentielles françaises : les dynamiques territoriales ”, *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol 3, n°3, p 647-667.

²³ Je laisse le soin à d’autres de me dénoncer...

²⁴ Op. cit.

²⁵ Le terme est largement employé par les politistes : OTAYEK R., (1997), “ Démocratie, culture politique, sociétés plurales : une approche comparative à partir de situations africaines ”, *Revue Française de Science Politique*, décembre, p 798-822 ; OTAYEK R., (2000), *Identité et démocratie dans un monde global*, Presses de Sciences PO, 228 p ; PUTNAM R., (1993), *Making democracy work : Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton University Press ; LAURENT A, BRECHON P, PERRINEAU P (1999), *Les cultures politiques des français*, presses de Sciences Po.

²⁶ PERRINEAU P, REYNIE D., dir, (2001), *Le dictionnaire du vote*, PUF, 997 p.

Congrès AFSP Strasbourg 2011

lorsqu'une telle démarche présupposant la spécificité d'un lieu se veut explicative, le fait qu'elle soit localisée quelque part ne suffit pas à faire d'une étude de sociologie historique un travail de géographie électorale. D'ailleurs, les manuels de sociologie politique distinguent généralement le modèle du traumatisme historique des modèles écologiques. La démarche de P.Bois²⁷, 1960, est alors classiquement citée comme celle permettant de passer du recours à la race siegfriedien à une compréhension en profondeur des héritages sociaux, économiques et culturels, et de décomposer ainsi la mise en place d'une " culture politique ".

Une illustration de la position discutée de la géographie dans l'explication du vote est fournie par le débat lancé par la revue *Political Geography*. Il démontre que malgré la longue tradition de géographie électorale outre-manche, la part de l'explication spatiale dans les sciences politiques reste fragile (encadré 1).

Encadré 1 : How the context counts in electoral geography

Au Royaume-Uni, la revue *Political Geography* a ouvert en 1996 ses colonnes à un tel débat. J.Agnew²⁸ y développe sa théorie de l'influence du " contexte " : " *Context is not just local context. It is the ways in which space across a range of geographical scales figures in the rhetorical strategies of parties, the nesting of influence processes, and the political geography of electoral choice* ". L'idée récurrente de J.Agnew est à la fois de revendiquer une prise en compte de l'explication spatiale du comportement électoral, mais également dépasser, lorsque cette explication est reconnue, la simple mise en évidence d'un effet d'entraînement ou d'amitié locale. La théorie de J.Agnew est alors discutée par plusieurs chercheurs (un économiste, un sociologue, un politiste), avant que J.Agnew ne dresse une ultime mise au point.

Parmi les réponses, celle du politiste G.King²⁹, " *why contexte should not count* ", est assurément la plus polémique. Quelques extraits en témoignent. Tout d'abord, il affirme que l'effet " contextuel " compte rarement : " *Who you talk, the types of people you live near, the nature of your community, your political geography, all have some effect on the vote and on political opinions, but all empirical evidence seems to indicate that the effect is relatively small* ".

Ensuite, il tente de cantonner la géographie dans une curieuse " science de l'ignorance " : " *to take an extreme example, scientists understand some aspects of physics reasonably well, and because of this I don't think there are physicists writing papers on a geographical theory of the electron, coloring in detailed maps of Canada by the number of electrons per province. This is perverse of course, but precisely because many aspects of electrons are reasonably well understood. Wherever we find an electron, we understand its characteristics well enough so that it is exchangeable with any other electron on the planet, and presumably in the universe. In contrast, we need political geography because political scientists don't understand enough about politics* ".

La géographie ne retrouve alors d'utilité que comme " science des évidences " : " *political geography is so useful in large part because political scientists do not understand politics sufficiently (and because geography is perhaps clearest way to understanding what it is we don't know. Information can be organized in many other ways : we can list unexplained facts alphabetically, or by size, color, weight, our degree of uncertainty about them, or how important we think they are. Geography is useful because we really do know a lot about it, and because humans happen to feel very comfortable thinking geographically. Displaying data geographically helps because it connects a variable we wish to explain with numerous others coded on the same level of geography. Moreover, because most observers know the values of many of these variables without having to look them up, geographical*

²⁷ BOIS P, (1960), *Paysans de l'Ouest*, Paris, Flammarion, 384 p.

²⁸ AGNEW J.E., (1996), " Mapping politics : how context counts in electoral geography ", in *Political Geography*, Vol 15, N°2, p 129-145.

²⁹ KING G., (1996) " Why contexte should not count ", in *Political Geography*, Vol 15, N°2, p 159-164.

Congrès AFSP Strasbourg 2011

displays are instantly recognizable and interpretable. Thus, geography is useful because of a standard technique of pedagogy : it connects something we don't know to the information we do know " (...) " *geographical variation yes, contextual effects no "*. Selon G.King, le " contexte " ne joue donc qu'un rôle minime dans l'explication électorale.

La géographie serait donc utile (et même indispensable) comme méthodologie, mais se lance dans une impasse si elle cherche à isoler de quelconques effets spatiaux. Ainsi, Agnew concluait son papier en affirmant : " *Mapping politics' can offer more than cartographic illustrations that decorate more compelling aspatial counts of electoral geography, but only if we work harder at understanding the roles of context and showing in what ways it counts* ". G.King conclut sa réponse par la même phrase, en modifiant simplement la fin : " *but only if we stop trying to show why context counts* ".

La position de G.King, comme d'ailleurs celle de M.Hastings³⁰ à la sortie de la France qui vote, même si elle est ouvertement caricaturale, est intéressante dans le sens où elle démontre la réticence, parfois avouée, y compris outre-manche, à reconnaître une pertinence à l'explication spatiale ou territoriale. Ce débat déborde selon moi largement la question de l'individualisme (ou de l'écologisme) méthodologique. Il renvoie à la conception même du vote, et finalement de la démocratie (prise en compte de la fonction de représentation territoriale et du cadre collectif de la prise de décision). Les citoyens d'une démocratie peuvent-ils être considérés comme des électrons, mêmes s'ils sont libres ?

Vers une définition de la géographie électorale

Est-il alors possible de définir la géographie électorale ? Pour le " dictionnaire du vote", j'ai proposé une définition volontairement neutre et générale : la géographie électorale consiste à " analyser le vote comme comportement individuel territorialisé ". Une telle définition renvoie alors à celle non moins complexe du territoire. Si l'on s'accorde, avec G Di Méo³¹, que " le territoire résulte d'un double mouvement de socialisation de la spatialité et de spatialisation de la sociabilité ", on peut alors le suivre dans l'affirmation que " la mémoire sociale, collective, tient un rôle central dans les jeux de codétermination du social et du spatial, à l'origine de la reproduction des complexes territoriaux ", et adhérer pleinement à ses nuances " cette mémoire sociale ne réside nullement dans une sorte d'inconscient collectif ", " sa stabilité dépend des investissements en énergie et en information que le groupe, la société, les pouvoirs lui consentent ", " si le territoire est le lieu privilégié où s'élaborent les identités, où se construisent et se reproduisent les altérités, il n'épuise nullement le social ". La géographie électorale pourrait alors se définir comme l'explication du vote d'un individu à travers sa position socio-spatiale.

Très concrètement son point de départ est de rechercher une explication rationnelle à un constat à la fois indéniable et pourtant contradictoire avec la notion de vote individuel secret : les résultats électoraux sont spatialement différenciés. Trois formules différentes résument une telle définition : " and so we look at the reasons why different people in the same place vote in the same way while similar people in different places vote in different ways " (Taylor and Johnston, 1979³²) ; " si l'on parvient à démontrer que des classes d'individus réunis sur un critère spatial ont des comportements similaires et des logiques comparables, on aura fait avancer notre compréhension des sociétés " (Levy, 1994³³) ; " dès que l'on regarde avec un

³⁰HASTINGS M, (1989), " Les démiurges de l'introspection cartographique ", *Politix*, n°5, pp 74-78.

³¹DI MEO G., (1998), *Géographie sociale et territoires*, Nathan Université, 320 p.

³²Op. cit.

³³Op. cit.

Congrès AFSP Strasbourg 2011

peu de hauteur la somme de ces comportements individuels, un constat s'impose : nous ne savons pas pour qui ont voté nos voisins, mais nous avons voté comme eux ” (Bussi, 1998³⁴).

L'objectif d'une géographie des votes, on l'aura compris, est donc de nier le recours à “ l'esprit des lieux ”, et même à la “ culture politique ” pour expliquer de tels voisinages politiques, mais au contraire de proposer d'autres effets, traversant les contextes, dont le plus ancien et le plus connu est certainement l'effet de voisinage. F Girault (2000)³⁵, propose par exemple un modèle de formation des identités socio-spatiales politiques locales. Selon lui, deux ensembles de déterminants (individuels et collectifs) se combinent pour former une identité politique locale (elle même formée de l'identité socio-spatiale et du degré d'intégration). Cette identité politique entraîne le vote, mais également (c'est toute l'originalité de la thèse), les stratégies résidentielles, qui, combinées avec les politiques d'aménagement urbain, tendent à renforcer les déterminants spatiaux collectifs. Le vote n'est plus le fait d'un électeur passif tiraillé entre l'influence d'un héritage historique et d'un effet de conjoncture. Il est le maillon cohérent, aussi bien individuellement que collectivement, d'une chaîne ségrégative d'autant plus difficile à briser qu'elle s'appuie sur la désignation du pouvoir en place.

Tableau 15 : interprétation du texte de J.Agnew (1990)³⁶

<i>Perspective de recherche</i>	Effet spatial	Echelle d'analyse	Explication majeure du comportement électoral
<i>modernisation/ nationalisation</i>	diffusion/contagion	individu et petits groupes	information
“ <i>welfare</i> ”	voisinage et accès aux services publics	groupes importants	politiques publiques
<i>sous-développement</i>	relations centre-périphérie/division du travail	appartenance zonale centre/périphérie	économie privée
<i>microsociologie</i>	formation socio-spatiale	position spatiale	vie quotidienne

Afin de ne pas cantonner l'explication spatiale aux seuls effets de voisinage, J.Agnew (1990) a tenté de distinguer quatre effets spatiaux sur le vote, en combinant à la fois l'échelle d'analyse et l'explication majeure du comportement électoral. Cette combinaison s'inspire également des quatre perspectives de recherche en géographie électorale qu'il dégage. Si une

³⁴ BUSSI M, (1998), *Eléments de géographie électorale. L'exemple de la France de l'Ouest*, Presses Universitaires de Rouen, 400 p.

³⁵ GIRAULT F., (2000), *Le vote comme expression territoriale des citoyens. Contribution à l'étude des ségrégations urbaines*, thèse de doctorat de géographie, Université de Rouen, sous la direction de Y. Guermond, 518 p.

³⁶ AGNEW J.E., (1990), “ From political methodology to geographical theory ? A critical review of electoral geography, 1960-87 ” in TAYLOR P.J., JOHNSTON R.J., (1990), “ Developments in electoral geography ”, Routledge, London).

telle classification peut bien entendu être discutée, elle est stimulante dans le sens où elle tente de complexifier les formes spatiales de socialisation influençant le comportement électoral : “ context cannot simply be reduced to neighborhood friends-and-neighbor effects ” (J.Agnew, 1996)³⁷

3. De l'électeur à l'électorat

La justification de l'emploi des sondages d'opinions pour expliquer les votes s'est souvent faite par la critique de l'approche écologique. Le principal reproche incombant à l'approche écologique est le glissement qui s'effectue de l'électeur vers l'électorat, d'une réalité à un agrégat soi-disant fictif : “ La géographie électorale ignore l'individu votant pour s'intéresser aux ensembles ayant voté, et définis par leur détermination collective. Y aurait-il une sorte de malédiction à ce qu'un appareillage cartomatique ne construise qu'une collection d'agents pétrifiés, dévitalisés de leur double et complémentaire dimension, individualiste et anthropologique ? ” (Hastings, 1989)³⁸. Les expressions telles que “ la France qui vote ” sont ainsi dénoncées comme des abus de langage : ce n'est pas un espace qui vote mais des électeurs, dont l'opinion est différenciée, même si des majorités se dégagent.

Néanmoins, c'est la réponse bien connue et discutée au sein des sciences politiques, il est possible de rétorquer que l'approche par sondage introduit exactement le biais inverse, c'est-à-dire d'oublier totalement les agrégats sociaux :

Ainsi, les principaux politistes justifient le paradoxe de leur approche, traiter de rapports sociaux à travers l'étude d'une série d'individus décontextualisés, en dissociant la notion d'individualisme “ méthodologique ” (attribut de la démarche du chercheur) de celle “ d'individualisme sociologique ” (attribut de l'objet étudié).³⁹ En théorie, les deux formes d'individualisme n'auraient rien de commun, mais cette distinction de principe reste discutable : “ il existe probablement une connexion entre l'individualisme méthodologique comme méthode et l'individualisme sociologique comme climat favorable à cette méthode, bien que le climat individualiste ne commande pas obligatoirement le choix de l'individualisme méthodologique ” (J.Leca, 1986).⁴⁰

On reproche souvent aux géographes de se contenter d'un recours à la carte, et par la même de surévaluer l'influence collective sur les comportements, à travers la démarche écologique. Pour contrer un tel argument, on peut se demander pourquoi les géographes n'ont pas imaginé de recourir à la même stratégie que les sociologues, et de distinguer un “ écologisme méthodologique ”, simple attribut de la démarche du chercheur d'un “ écologisme sociologique (et/ou politique), attribut du sujet étudié.

Pour pousser le débat, on peut s'interroger sur la relation entre vote et identité collective. C'est cette thèse qui conclut l'ouvrage collectif de J.Leca sur l'individualisme⁴¹. A.Pizzorno⁴² affirme ainsi “ il y a une valeur que la démocratie peut réaliser : ce n'est pas la liberté de

³⁷ AGNEW J.E., (1996), “ Mapping politics : how context counts in electoral geography ”, in *Political Geography*, Vol 15, N° 2, p 129-145.

³⁸ HASTINGS M., (1989), “ Les démiurges de l'introspection cartographique ”, *Politix*, n°5, pp 74-78.

³⁹ LECA J., dir, (1986), *Sur l'individualisme*, Paris, presses de la Fondation Nationale de Science Politique.

⁴⁰ LECA J., (1986), “ Individualisme et citoyenneté ”, in *Sur l'individualisme*, LECA J (dir), Paris, presses de la Fondation Nationale de Science Politique. Cette question est largement détaillée dans le chapitre 1.1.3 consacré au rapport entre vote d'opinion et vote communautaire.

⁴¹ LECA J., dir, (1986), *Sur l'individualisme*, Paris, presses de la Fondation Nationale de Science Politique.

⁴² PIZZORNO A., (1986), “ Sur la rationalité du choix démocratique ”, in LECA J., dir, (1986), “ *Sur l'individualisme* ”, Paris, presses de la Fondation Nationale de Science Politique, p 330-369

Congrès AFSP Strasbourg 2011

choix politique (nous avons démontré que c'est une illusion) mais la liberté de participer à des processus d'identification collective". Selon lui, la fonction principale de la démocratie, et donc de l'élection, serait de discipliner les pulsions collectives (territoriales, religieuses...) dans des règles politiques. Cette liberté "collective" aurait été accordée par les Etats-nations au moment même où ces identités traditionnelles se dissolvaient et où les Etats ne disposaient par encore des moyens de contrôler les revendications individualistes. Si aujourd'hui, "l'autocontrôle collectif produit par les mécanismes de la représentation politique" semble superflu, au moins dans les démocraties occidentales, les valeurs nouvelles de la démocratie restent par nature ancrées dans un terrain "identificatoire", que se soit pour revendiquer de nouvelles identités collectives, ou pour refuser toute identité imposée (attitude que A.Pizzorno qualifie néanmoins "d'identification au privé").

J. Levy⁴³ ramène le débat sur le terrain géographique. Il reconnaît que les comportements électoraux ne subissent pas une simple homogénéisation, mais des recompositions : "ce qui est passionnant ici pour le géographe, c'est que ces transformations ne font pas disparaître l'espace, mais en font apparaître un nouveau" (Levy, 1999). Par contre, à l'inverse de l'approche précédente, il réfute le recours à des logiques holistiques (ou identitaires) pour expliquer ces nouvelles organisations spatiales. Il modère en ce sens l'explication de la permanence des cartes électorales par l'approche anthropologique⁴⁴. Selon lui, les réorganisations spatiales des comportements électoraux s'expliquent avant tout par l'émergence de l'électeur-acteur, maîtrisant (ou non) son capital spatial. C'est en ce sens qu'il affirme que l'appartenance au "sol" résiste mieux que l'appartenance religieuse, patrimonial ou de classe. Faut-il pour autant, comme l'affirme J.Levy, sortir des matrices rokkaniennes ? Le clivage centre/périphérie ou rural/urbain était au cœur de la classification du comparatiste scandinave, et il faut reconnaître qu'en France, en dehors de quelques occasions particulières comme les référendums où les scrutins européens, les partis parviennent à intégrer cette multispatialité dans un discours attrape-tout, l'autoreproduction de l'offre politique masquant sans doute de profondes modifications de la demande. Enfin, il serait intéressant de tester en quoi ces théories de l'électeur-acteur post-holistiques sont transposables dans les démocraties non occidentales.

Je proposerai pour ma part un développement, autour d'un électeur rationnel collectif, me semblant combiner l'approche spatiale "rationnelle" de J.Levy et l'approche spatiale "classique" par l'identitaire. Si comme A.Pizzorno⁴⁵, je pense, au moins dans les démocraties occidentales, que les électeurs ont intégré le fait que la démocratie représente la liberté de participer un processus d'identification collectif, néanmoins, je ne pense pas qu'il existe un consensus sur le fait que la liberté de choix politique ne soit qu'une illusion. Une majeure partie de l'électorat (celle qui vote) continue de penser qu'un changement politique produira en retour sur leur vie quotidienne, des effets matériels, et plus encore symboliques. La démocratie électorale et le système représentatif territorialisé fournissent donc les moyens à des électeurs-acteurs de faire valoir leurs intérêts individuels, de classes ou communautaires, mais ceci uniquement dans un cadre territorial. C'est pourquoi les cartes électorales françaises actuelles combinent à la fois des permanences bi-séculaires et des recompositions nouvelles et rapides. La clé explicative ne me semble pas dans des "cultures politiques" locales ou

⁴³ LEVY J., (1994), *L'espace légitime. Sur la dimension spatiale de la fonction politique*, Presses de la Fondation Nationale de Science Politique, 442 p ; LEVY J., (1999), "L'espace et le politique enfin réconciliés ?", in *Géographie et liberté, mélanges en hommage à Paul Claval*, dir J.R.Pitte et A.L.Sanguin, l'Harmattan, p 489-500.

⁴⁴ LE BRAS H, TODD E, (1981), *L'invention de la France*, coll Pluriel, 551p ; LE BRAS H, (1986), *Les trois France*, Paris, Odile Jacob, 273 p.

⁴⁵ Op. cit.

Congrès AFSP Strasbourg 2011

régionales, immémoriales, subies par un électeur passif écrasé par le poids de l'histoire, de son voisinage, ou même d'élus habiles à réifier la tradition à leur profit, mais au contraire dans un électeur-acteur utilisant son vote de façon de plus en plus instruite et rationnelle, parfois cynique, mais toujours réaliste. L'élection est pour l'individu l'occasion d'optimiser un échange, mais cet échange n'est monnayable que dans le cadre de l'espace d'agrégation et/ou institutionnel. L'électeur-acteur ayant intégré les mécanismes démocratiques, suite à un siècle et demi d'apprentissage⁴⁶, sait que le "coût" que représente pour lui le fait de voter ne sera "remboursé" que s'il appartient au final au courant majoritaire à l'issue du scrutin, ou au moins à un courant représentant une force d'opposition influente. Dans tous les cas, il est indispensable que l'opinion individuelle se cumule à d'autres semblables pour devenir une force politique qui gouverne ou au moins qui compte. Dans cette logique, le maintien observé dans les cartes des anciennes identités (démocraties chrétiennes, communisme rural ou municipal...), comme l'organisation spontanée des nouvelles (extrême droite, partis écologistes ou agrariens, européanisme) ne sont ni des replis ethniques passéistes irréductibles à la compréhension en dehors du recours à l'histoire, ni des comportements a-spatiaux d'électeurs affranchis de leur sédentarité. Ce sont des attitudes rationnelles d'optimisation des règles du jeu démocratique. L'organisation extrêmement spatialisée des partis nouveaux ne s'explique pas autrement. Ainsi, la répartition des votes du parti Chasse, Pêche, Nature et Tradition ne correspond qu'indirectement à celle de la pratique de la pêche ou de la chasse⁴⁷ en France. Le vote pour le CPNT est à la base important là où il existe "un consensus local assez étendu ; les structures sociales et culturelles étant restées assez fortes pour revendiquer le maintien des traditions" (L.Ravenel, 1997). Mais l'effet d'entraînement "démocratique" semble ici puissant : dans les espaces où le CPNT est inférieur à 3% voter pour lui, c'est perdre sa voix, même pour un chasseur. Dans les espaces où le vote CPNT représente une réelle force politique, voter pour lui, c'est au contraire appartenir à une force qui compte localement politiquement⁴⁸, même pour un non chasseur. Si la "tradition" est l'élément déclencheur initial, le processus d'entraînement collectif électoral la déborde très largement.

Pour toutes ces raisons, l'homogénéisation des comportements électoraux ne me semble guère un horizon que les géographes doivent redouter, en dépit de l'individuation des comportements sociétaux, tant que les règles du jeu démocratique resteront ce qu'elles sont. Le vote ne fait que traduire, voire amplifier, des rapports de forces spatiaux ou multispaciaux qu'entretiennent des acteurs multiples. Le vote en France ne me semble pas réductible à un simple réaligement sur l'un d'eux, ni à une individualisation a-spatiale des comportements, ni à l'inverse à une fin des références holistes.

Conclusion

Dans son ouvrage récent, « *Une autre sociologie du vote : Les électeurs dans leurs contextes : bilan critique et perspectives* », Céline Braconnier ouvre un pont novateur entre géographie et sociologie des votes, en appelant explicitement à replacer les électeurs dans leur contexte, sous-entendu géographique. L'opposition traditionnelle entre cartes électorales et sondages d'opinions, issues des héritages siegfriediens, semble ainsi pouvoir être dépassée.

⁴⁶ GARRIGOU A., (1993), *Le vote et la vertu - comment les français sont devenus électeurs*, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 282 p.

⁴⁷ RAVENEL L., (1997), "La chasse et la pêche", dans *Atlas de France reclus*, volume société et culture, p 75-82.

⁴⁸ Et qui compte même nationalement dans le cas d'un parti national reposant principalement sur quelques fiefs locaux, comme le CPNT, le Front national (ou aujourd'hui MNR), et de plus en plus le Parti Communiste.

Congrès AFSP Strasbourg 2011

Cependant, si la justification d'un retour à l'approche contextuelle s'opère par un hommage appuyé aux approches socio-territoriales du vote, notamment celles initiées par Siegfried, elle condamne à l'inverse d'autres approches géographiques, en particulier celles issues de l'analyse spatiale : « En imputant à des collectifs des comportements identifiés au niveau individuel par le biais de sondages atomistiques, l'écologie électorale cesse d'offrir à l'analyse ce qu'elle peut pourtant apporter de propre : une appréhension qui ne recouvre pas les seules motivations déclarées par les individus mais tient compte justement de la nature profondément sociale du vote, que cette méthode de production des données rend difficilement accessible » (braconnier, 2010).

En effet, si l'on ne peut qu'adhérer au principe que l'écologie électorale permet justement de dépasser les seules motivations déclarées des individus, on ne peut à l'inverse la réduire à une méthode pour saisir la nature profondément sociale du vote. L'écologie électorale permet tout autant, par exemple, de tester des méthodes de choix rationnels, mais en intégrant une dimension spatiale. C'est par exemple le sens de la théorie de l'électeur-habitant-stratège (Bussi, 2003)⁴⁹. Cette piste est d'autant plus passionnante qu'aujourd'hui, les sciences de la complexité et les modèles individus-centrés (systèmes multi-agents, automates cellulaires) permettent de combiner logiques stratégiques individuelles et positions géographiques, ce qui peut apparaître comme une autre définition de l'approche contextuelle, mais où l'espace possède sa propre dimension explicative, et ne résume donc plus à une simple matrice d'analyses sociologiques.

⁴⁹ BUSSI M, BADARIOTTI D., (2003), « pour une nouvelle géographie du politique », *Economica*, 400 p